

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 18 mai 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gérard BRAMOULLÉ - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 007-1904/17/BM

■ Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association TEAM Henri-Fabre - Approbation d'une convention MET 17/2620/BM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dès 2005, à l'annonce des très fortes ambitions de développement d'Eurocopter, Ex-MPM a orienté ses projets d'aménagement de Parcs d'activités à Marignane et Saint Victoret vers les besoins de la filière aéronautique afin de permettre l'accueil de fonctions ou de sous-traitants devant quitter le site de Marignane et l'implantation de nouvelles entreprises souhaitant développer relations commerciales et synergies avec Eurocopter.

Le Projet Henri Fabre né en fin d'année 2011 à la suite de la Conférence Régionale de l'Industrie Provence-Alpes-Côte-d'Azur, traduit la volonté commune des acteurs de déployer et mettre en cohérence des initiatives concrètes au service du développement industriel de la région. Sa dynamique repose en effet sur une démarche collective réunissant sur un « cœur de zone », les entreprises, les acteurs du monde de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Objectif de l'association TEAM Henri Fabre (TEAM signifiant Technologies et Expertise en Advanced Manufacturing)

L'Association a pour objet de structurer le tissu industriel sur le modèle d'entreprise étendue : plus collaboratif, multi filières et favorisant l'innovation. L'objectif est l'amélioration de la compétitivité de l'ensemble des filières industrielles de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur notamment pour les PME.

**Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 09 juin 2017**

Ce développement se concrétise par l'émergence et l'animation de pôles d'excellence en Advanced Manufacturing, dans les domaines de la Mécanique, des Matériaux, des Procédés et de l'ingénierie numérique et virtuelle.

L'Association permet aux partenaires privés et publics de mettre en synergie leurs expertises, de partager des ressources, des compétences et des projets et de se mettre en réseau avec tous les acteurs de l'innovation et de la recherche.

L'Association a également pour objet la prise à bail, l'aménagement et la sous-location de tous locaux nécessaires à la réalisation de son objet social.

L'Association favorise l'innovation collective et la mise en place de toutes actions transverses favorisant la performance industrielle entre les acteurs des filières « marché » présentes en Provence-Alpes-Côte-d'Azur au travers, notamment :

- une mutualisation de moyens ;
- une mise à disposition d'expertise ;
- un accompagnement des acteurs dans leur projet de croissance ;
- une mise en réseau pour favoriser les opportunités de business, d'alliances ou de montée en gamme ;
- et une offre de formation adaptée.

L'Association développe une offre de services pour les grandes entreprises et les PME sur les axes suivants :

- intelligence industrielle et partenariats ;
- expertise technique et performance industrielle ;
- plateformes technologiques.

L'Association assure avec le Comité pour le Développement Territorial, la cohérence avec les objectifs des membres en lien avec :

- l'aménagement du territoire ;
- la formation et le développement des compétences ;
- l'attractivité et la promotion à l'international.

Dans le cadre de son activité d'offre de services, d'offre de formation et de sous-location, l'association peut réaliser des prestations de service à but lucratif.

Les membres s'engagent à concourir à la réussite de l'association.

L'association peut réaliser tout acte civil ou commercial se rattachant directement ou indirectement à son objet. Une convention avec la SAS Inovsys permet de définir les conditions de fonctionnement entre ces 2 structures.

Résultats 2016

L'année 2016 a marqué la 1^{ère} année d'existence de l'association Team Henri Fabre. Durant cette année, l'association s'est employée à développer ses actions autour de 3 volets :

- Faire Monter en compétences les PME / ETI : Mise en place opérationnelle des plateformes mutualisées du Technocentre Henri Fabre qui a été inauguré le 23 septembre dernier. 7 groupes de travail ont donné naissance aux premiers projets collaboratifs multifilières : fabrication additive métallique, nano revêtements anti corrosion ...
- Accompagner la diversification d'entreprises en croissance sur les filières clés de la région :

Organisation des 1ers et 2èmes rdv Business Industrie (décembre 2015 et décembre 2016) avec les 6 grands donneurs d'ordre régionaux (Airbus Helicopters, EDF, CEA, Thales Alenia Space, Thales Underwater Systems, DCNS) et plus de 80 PME/ETI de la région.

- Excellence industrielle : montage d'une solution Open Innovation, rapprochement avec le centre de recherche Carma, mise en place d'un PIA PERF Henri Fabre soutenu en octobre 2016.

Actions 2017

Les actions de 2016 seront maintenues et 3 nouvelles actions seront développées :

- Le sourcing technologique : identification des besoins technologiques incontournables des filières industrielles aéronautiques, spatiales, navales et bio médicales. Une fois les besoins identifiés, la Team HF apportera un appui matériel pour favoriser le développement de ces technologies en mettant à disposition des industriels des plateformes technologiques adaptées.
L'identification de ces besoins concourt à consolider et à valider le besoin d'un Technocentre plus vaste (10 000 m² à horizon 2020)
- L'offre « Fertilisation croisée, diversification des marchés et Open Innovation » :
Si la région PACA compte quelques grands donneurs d'ordre dans les filières de l'énergie, aéronautique, naval ... certaines filières sont quant à elles peu ou pas tirées par un leadership industriel local (ex : bio médical), rendant compliqué leur montée en gamme et leur développement.
Actions :
Réédition des rencontres Business Industries
Création et animation d'une plateforme d'open innovation inter filières
Mobilisation des industriels en inter filières pour renforcer l'attractivité territoriale et pour favoriser l'implantation d'entreprises à enjeu sur le territoire
- Le déploiement de l'offre emploi-formation :
Identification de plus de 500 formations sur le territoire, identification des besoins des industriels afin d'adapter les dispositifs de formation, construire des modules sur de nouvelles compétences
...

Equipe dédiée au projet

En sus des personnels à disposition par les partenaires industriels (5 pers), l'association emploie 2 salariés à temps plein :

- Un responsable technique Mécanique Matériaux et Procédés (MMP) qui a pour mission d'être l'expert technique et opérationnel de l'axe MMP
- Un PMO/ responsable communication qui s'occupe du suivi opérationnel de la gestion du projet, du suivi des finances et de la communication interne et externe du projet

Budget Prévisionnel

Le budget prévisionnel 2017 de 1.274 460 euros est en baisse par rapport au budget prévisionnel 2016, 1.436 723 euros.

	BUDGET PREVISIONNEL 2017	BUDGET PREVISIONNEL 2016
Achats	153 695	343 187
Services extérieurs	397 036 (dont 216 020 location Technocentre)	304 036
Autres services extérieurs	130 940	70 000
Impôts et taxes	2 000	2 000
Charges de personnel	155 213	155 000
Mises à disposition personnel (CCIMP, AH, EDF)	435 576	562 500
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 274 460	1 436 723
Vente de prestations de services	453 884	503 473
Subventions d'exploitation Direccte	100 000	100 000
Subventions d'exploitation CR Paca	70 000	85 000
Subventions d'exploitation CD 13	35 000	45 000
Subventions d'exploitation Métropole AMP :	130 000	130 000 (dont 80 000 CT1)
Subventions d'exploitation Commune(s)	20 000	
Autres produits de gestion dont cotisations	30 000	10 750
Mises à disposition personnel (CCIMP, AH, EDF)	435 576	562 500
TOTAL RECETTES	1 274 460	1 436 723

Pour mémoire, la subvention 2016 du CT1 d'un montant de 80 000 euros prévoyait 30 000 euros pour le financement d'actions de lancement du Technocentre.

Il est proposé au Bureau de la Métropole de participer à la réalisation de ces missions au titre de l'année 2017, en apportant une subvention de fonctionnement d'un montant de 50.000 euros à l'association TEAM Henri-Fabre.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 009-011/16/CM du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole.

Oui le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 09 juin 2017

- que conformément à la stratégie de développement économique de la Métropole Aix Marseille Provence axé sur les économies productives et de la connaissance, le projet Henri Fabre représente un enjeu majeur pour la Métropole Aix-Marseille-Provence en termes de développement économique et d'emploi.
- l'intérêt de soutenir la dynamique industrielle engagée sur le Technoparc des Florides et de l'intensifier dans le cadre du projet Henri Fabre.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 50.000 € au titre de l'année 2017 à l'association TEAM Henri-Fabre.

Article 2 :

Est approuvée la convention, ci-annexée relative à l'attribution d'une subvention à l'association TEAM Henri-Fabre.

Article 3:

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits pour l'exercice 2017 au budget de la Métropole – chapitre 65 – article 6574 « subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » fonction 61 - Sous Politique B320.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Développement des entreprises,
Zones d'activités, Commerce et Artisanat

Gérard GAZAY